



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction Régionale  
de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale**

**Pôle Formation  
Certification**

Paris le 20 décembre 2013.

Affaire suivie par Nicolas  
ARMAND et Isabelle MARTIN

Téléphone. : 01 40 77 55 55  
01 40 77 55 10

**Objet :** Centralisation des Tests d'Exigences Préalable (TEP) à l'entrée en formation dans la mention Activités Gymniques de la Forme et de la Force de brevet professionnel au CREPS de Châtenay-Malabry.

Monsieur le directeur,

Dans le souci d'assurer le plus grand respect du principe d'égalité de traitement des candidats lors des tests d'exigences préalables (TEP) à l'entrée en formation du BPJEPS AGFF mais également de rationaliser la procédure de mise en œuvre, je vous informe que j'ai décidé de confier au CREPS Ile de France Colette Besson, l'organisation desdits TEP pour toutes les personnes désirant intégrer ces formations.

Vous trouverez ci-joint le calendrier pour l'année 2014.

Pour la première session du 27 mars 2014 organisée par le CREPS, les candidats peuvent déjà s'inscrire suivant la procédure classique, en renseignant un dossier téléchargeable sur le site [www.creps-idf.fr](http://www.creps-idf.fr) à renvoyer par voie postale ou à déposer sur place, dûment complété des pièces énumérées à l'article A.212-17 du code du sport.

Pour les sessions suivantes, les candidats devront s'inscrire en ligne sur le site internet du CREPS et fournir en téléversement les documents demandés.

Le site internet de la DRJSCS présentera un lien vers le site internet du CREPS et affichera également vos coordonnées afin d'informer les candidats des formations AGFF existantes sur le territoire francilien.

Je vous invite à me faire savoir si vous souhaitez qu'un lien internet, sur le site du CREPS, permette aux candidats potentiels d'accéder à votre propre site pour y consulter votre offre de formation, le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional,  
L'inspecteur principal de la jeunesse et des sports

Christian VIVIER

M. Julien LECOQ  
2 rue Antoine ETEX  
94000 CRETEIL